



**PRÉFÈTE
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des relations avec les collectivités locales,
Bureau de l'environnement**

Affaire suivie par : Sandrine MARCOU
Téléphone : 04 67 61 61 39
Mél : sandrine.marcou@herault.gouv.fr

Montpellier, le - 2 JUIN 2026

La préfète de l'Hérault
à

Mesdames et Messieurs les membres de la
Commission de suivi de site

Objet : Réunion de la commission de suivi de site (CSS) de la plate-forme de transit, regroupement et pré-traitement de déchets industriels spéciaux à Frontignan – Société SCORI.

Je vous informe que la commission de suivi de site (CSS) de l'installation de la plate-forme de transit, regroupement et pré-traitement de déchets industriels spéciaux de la société SCORI à Frontignan, se tiendra le :

**Mercredi 17 Juin 2026 à 14h00
en séance plénière – salle Voltaire
3 bd Victor Hugo à FRONTIGNAN**

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- 1 – Adoption du compte rendu de la CSS 2025
- 2 – Bilan de l'activité de la société SCORI pour 2025
- 3 – Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
- 4 – Bilan environnemental
- 5 – Actions de l'inspection des installations classées en 2025
- 6 – Questions diverses

Je vous serais reconnaissant de participer à cette réunion ou de vous y faire représenter.

J'attire votre attention sur le fait que cette instance ne peut légalement délibérer que si au moins la moitié de ses membres titulaires ou suppléants est présente.

En conséquence, si ni vous ni votre suppléant ne peut se rendre disponible, merci de donner mandat à un autre membre titulaire appartenant au même collège que celui dont vous faites partie à l'aide du modèle ci-joint ; sachant que le mandataire ne pourra détenir qu'un seul mandat.

La préfète,

Pour la préfète et par délégation,
la secrétaire générale


Veronique MARTIN SAINT LEON

NB : les questions qui demanderaient un examen approfondi ou une technicité particulière pourront recevoir des réponses écrites après la CSS, communiquées avec le relevé de conclusions.

CSS SCORI - LISTE DES MEMBRES

Collège « Administrations de l'État » :

- Le Préfet, ou son représentant,
- M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Occitanie, Unité Départementale de l'Hérault ou son représentant, Inspecteur des Installations classées,
- M. le Directeur du Service départemental Incendie et Secours, ou son représentant,
- Mme. la Directrice régionale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, Délégation départementale de l'Hérault ou son représentant ;

Collège « Élus des collectivités territoriales concernées » :

Commune de FRONTIGNAN

titulaire: Monsieur le Maire

suppléant: Madame ou Monsieur l'adjoint(e) au maire délégué(e) à la transition écologique, la prévention des risques environnementaux et la qualité de l'air

Commune de BALARUC LES BAINS

titulaire: Monsieur l'adjoint au maire chargé de l'habitat, l'urbanisme, l'aménagement et la programmation des investissements

suppléant: Monsieur l'adjoint au maire chargé de l'écologie, l'environnement et le cadre de vie

Collège « Associations de protection de l'environnement » :

Association Languedoc-Roussillon Nature Environnement :

titulaire: Monsieur Claude TABACCHI

suppléant: Madame Marie-Claude DEILHES

Association France Nature Environnement - Occitanie Méditerranée :

M. le président ou son/sa représentant(e)

Collège « Exploitants d'installations classées » :

Monsieur Ludovic MASSON, Directeur du centre, titulaire

Monsieur Damien GRANIER, Responsable des opérations, titulaire

Madame Charline BANEGAS, Ingénieur Qualité Sécurité Environnement, suppléante

Collège « Salariés de l'installation classée pour laquelle la commission est créée » :

Représentants titulaires :

Monsieur Olivier JOSSE, Technicien Exploitation, membre Comité Entreprise et délégué du personnel

Monsieur Gilles LAURENS, Responsable du service Client

Représentant suppléant :

Monsieur David DEMORIVALLE, Opérateur polyvalent, Membre Comité Entreprise et délégué du personnel.

Invités :

- SAM

- Port Sud de France